

11 janvier 2024

#Industrie #Relance #Automobile #Équipementiers #FIEV

La FIEV appelle à agir rapidement et durablement pour la sauvegarde d'une filière automobile française réinventée, responsable et forte

Après avoir révélé au dernier trimestre 2023 ses dix préconisations prioritaires pour la relance de la filière automobile française, la **FIEV** (Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules) entend souligner le caractère urgent des actions à mener et encourage le gouvernement à agir sans tarder pour endiguer la menace pesant sur toute une industrie structurante pour le pays et ses concitoyens. C'est en ce sens que le syndicat professionnel des équipementiers automobiles livre davantage de détails sur ses réflexions au travers de 6 fiches thématiques dans lesquelles retrouver d'une part les enjeux et les difficultés du secteur, d'autre part les objectifs et les propositions de la FIEV ; le tout illustré de chiffres probants.



Reduire l'impact environnemental des véhicules roulants

Mettre en œuvre et accélérer la transition écologique est une priorité de la France et de l'Europe. Engagés de longue date pour réduire l'impact de l'automobile sur l'environnement, les équipementiers automobiles ont fait leurs objectifs de décarbonation, ils adaptent en permanence et développent, en lien avec les constructeurs, des nouvelles technologies permettant de réduire l'impact environnemental du parc automobile existant et à venir. Les équipementiers adaptent afin d'améliorer l'entretien et la réparation des véhicules, électriques et thermiques, et demain, à l'hydrogène. La FIEV et ses adhérents s'engagent activement dans une dynamique d'innovation pour maîtriser et réduire la pollution des véhicules existants, ils défendent par exemple la mise en place d'un contrôle obligatoire des particules fines pour les diesels et développent les outils dédiés.



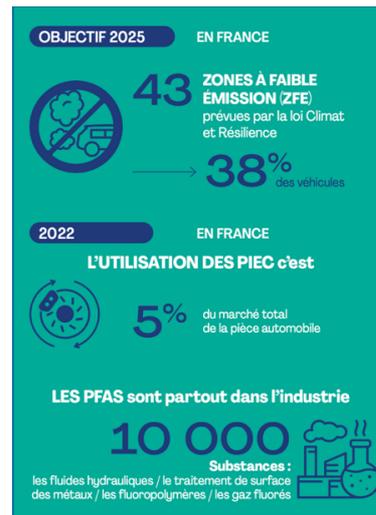
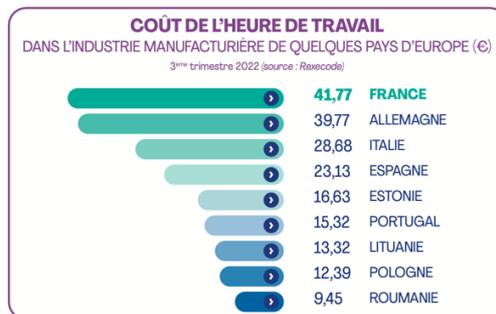
La réindustrialisation du pays fait partie des quatre grands axes définis dans la feuille de route du Gouvernement. L'industrie est un effet, un pilier essentiel de notre économie pour assurer l'indépendance et la souveraineté de la France. Dans ce contexte, pour pérenniser et développer la production automobile en France, il est nécessaire d'identifier les facteurs spécifiques pénalisant la compétitivité du site France et rechercher des solutions pour l'atténuer.



Menace croissante de la concurrence étrangère notamment asiatique sur les véhicules électriques, faible compétitivité du site France, nécessaire développement de l'automobile propre, assurance d'une libre-concurrence (notamment en matière de data et dans le domaine de l'après-vente), pouvoir d'achat des automobilistes... sont autant de points abordés dans ce travail de synthèse didactique, et résolument engagé, qu'a conduit la FIEV. À travers la production de ces documents, la FIEV porte l'espoir que l'appel de ses adhérents, et plus largement celui des acteurs de l'automobile, soit entendu. Un signal d'alarme qu'elle souhaite profitable à la préservation et au renouveau d'une industrie française pourvoyeuse d'emplois,

porteuse de solutions pour le respect de l'environnement et de perspectives économiques, et largement contributrice du droit de chacune et chacun à se déplacer.

Afin d'étayer ses propos, la FIEV partage nombre de données éclairantes. On peut ainsi aisément appréhender notamment le poids du coût du travail dans la compétitivité de la France (près de 2 à 5 fois plus élevé qu'en Espagne et en Roumanie), l'ampleur de la menace que représente l'abandon de la motorisation thermique sur l'emploi (70 000 emplois menacés) ou encore la nécessaire adaptation de la réglementation liée aux objectifs environnementaux afin de tenir compte des spécificités du parc et de la réalité tant scientifique qu'industrielle et sociale à date (plus d'un tiers des véhicules roulants sanctionnés par les ZFE, vieillissement continu du parc, des PFAS nécessaires à de nombreux usages et pas toujours substituables...).



« Les équipementiers œuvrent depuis longtemps à la réduction de l'empreinte environnementale de l'automobile. Poursuivant les objectifs de décarbonation qu'ils ont fait leurs, ils veillent sans cesse à s'adapter et concourent, avec les constructeurs, au développement de technologies toujours plus responsables, au profit de véhicules – actuels et futurs – plus propres. Cependant, l'avènement en France d'une industrie automobile réinventée, responsable et forte ne sera possible qu'à la faveur d'un cadre réglementaire réaliste et adapté, et dès aujourd'hui d'un soutien éclairé de notre filière par les pouvoirs publics. C'est particulièrement crucial dans un contexte marqué par le vieillissement du parc roulant, un besoin croissant de nouvelles compétences en raison de son électrification, les enjeux autour de la cybersécurité et de l'accès aux données, et bien entendu l'inflation. C'est pourquoi la FIEV a souhaité faciliter la compréhension des réalités techniques et économiques de l'industrie automobile au travers de documents clairs et structurés, et en appelle désormais aux pouvoirs publics pour agir promptement dans l'intérêt de la survie de notre industrie et de ses emplois, de sa compétitivité et de notre souveraineté », déclare **Claude Cham, président de la FIEV**.

Retour sur les 10 préconisations prioritaires de la FIEV

1. Renforcer l'attractivité du site France par sa compétitivité via notamment une plus grande visibilité sur les trajectoires fiscales, la poursuite de la réduction des coûts de production, la pérennisation du Crédit d'Impôt Recherche et la prolongation des soutiens aux investissements en R&D à travers des outils comme le CORAM.
2. Apporter le soutien nécessaire aux entreprises face aux difficultés conjoncturelles.
3. Avoir une approche ambitieuse mais réaliste de l'électrification et évaluer d'autres technologies de décarbonation, en les comparant sur leur cycle de vie et sur leur viabilité économique dans un contexte de pouvoir d'achat contraint.
4. Assurer la souveraineté de la filière automobile française en termes d'énergie, de matières premières et composants critiques et stratégiques.
5. Favoriser le renouvellement du parc roulant, réduire et maîtriser les émissions des véhicules existants.
6. Repousser l'application du MACF pour en améliorer son contenu et pouvoir réaliser une étude d'impact.
7. Revoir le contenu de la norme EURO 7 dont le principe doit être soutenu, afin qu'elle soit techniquement et économiquement viable.
8. Soutenir publiquement l'investissement dans l'hydrogène.
9. Optimiser la réglementation sur les matières en introduisant des dérogations, notamment lors d'une reconception impossible ou économiquement non viable de pièces issues de l'économie circulaire ou lors de l'absence immédiate de solutions industrielles de substitution à certains PFAS.
10. Garantir une meilleure maîtrise de la transition numérique par l'adoption d'un *Data Act* sectoriel et la définition d'un modèle d'affaire générique permettant une juste rétribution du/des créateur(s) de la donnée.

Consulter les fiches
thématiques de la FIEV

Je souhaite m'entretenir
avec la FIEV

À propos de la FIEV

Agir pour le futur de l'automotive en défendant une mobilité durable, vectrice de liberté et respectueuse de l'environnement

La FIEV (Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules) est le syndicat professionnel des équipementiers, des fabricants d'équipements de garage et de tous les autres apporteurs de solutions automotive. Elle représente et défend les intérêts d'une industrie dont les acteurs contribuent à 85% au prix de revient d'un véhicule, réalisent près de 15 Mds€ de chiffre d'affaires, dont 55% réalisés à l'export, et rassemblent 57 388 emplois.

130 groupes d'entreprises, et leurs 300 sociétés adhérentes de la FIEV, bénéficient d'un large accompagnement (conseils, veille, formation et études), indispensable à leur performance sur un marché en perpétuel mouvement.

Actionnaire majoritaire d'EQUIP AUTO, la FIEV contribue activement à faire de ce salon le rendez-vous international de l'après-vente automobile et des services pour la mobilité en France.

Pour en savoir plus : www.fiev.fr

Contact presse

Agence EPOKA pour la FIEV

Nicolas CREPIN

ncrepin@epoka.fr

06 52 32 10 11